



Règlement interne

Mise à jour au 15/12/2017

1-) Adhésions :

La vocation de La Roue Sportive est de favoriser la pratique cycliste en groupe sous quelque forme que ce soit, cyclisme sur route ou VTT, course ou cyclotourisme, cyclo-cross.

L'adhésion à La Roue Sportive de Meximieux implique donc pour chacun de ses membres une volonté individuelle de pratiquer au sein de sa collectivité en fonction de son niveau et de sa disponibilité personnelle.

Conformément à son objet et pour participer activement à la vie de sa fédération, le club organise notamment des manifestations (courses, randonnées) sous l'égide de la FSGT, dont les bénéfices concourent à son fonctionnement.

Chaque adhérent s'engage donc par son adhésion annuelle à aider dans la mesure de ses possibilités à la réalisation de ces manifestations et ce, quel que soit son niveau de pratique et sa valeur sportive.

Dans l'intérêt de l'association et pour préserver la cohésion de son groupe, le Comité Directeur est habilité à refuser le cas échéant le renouvellement d'adhésion d'un membre dont le comportement ne satisferait pas à l'orientation du club ou à cet engagement de participation.

Le club n'assurant pas d'encadrement des sorties, l'adhésion d'un mineur est subordonnée à la signature par l'un des ses parents d'un document sur lequel il reconnaît avoir été averti de l'absence d'encadrement par des personnes diplômées, et accepter que son enfant participe aux activités du club sous sa propre responsabilité.

Par son adhésion tout membre du club accepte le présent règlement et accepte également que son image soit utilisée dans les différents supports du club (site, forum, facebook...).

2-) Fonctionnement

La Roue Sportive affiliée à la FSGT depuis le 25 septembre 2014 participe à tous les types de manifestations cyclistes (courses, cyclo-cross, cyclo-sportives, rallyes, VTT...) organisés sous l'égide de la FSGT ou toute autre fédération.

Les sorties club :

- Vélo de route, ont lieu le mercredi après midi (14h) et le samedi après midi (14h en horaire d'été et 13h30 en horaire d'hiver), départ du parking Market de Meximieux.
- VTT ont lieu suivant les propositions d'adhérents avec départ à fixer sur le forum.

Une organisation des sorties route sera mise en place pour permettre à tous les adhérents quel que soit leur niveau et/ou leur état de forme, de prendre du plaisir et d'y trouver son compte. Bien évidemment, le casque est obligatoire ainsi qu'un éclairage (au moins arrière) pour les sorties d'hiver.

3-) Les participations aux manifestations

Chaque adhérent de la RSM appliquera le règlement de l'épreuve à laquelle il participe en portant les couleurs du club et en respectant les organisateurs et les adversaires. Toute attitude inconvenante sur une manifestation pourra faire l'objet de sanction après débat en CD, sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.

Tout accès au podium d'une course se fera en portant le maillot au couleur du club par respect du règlement FSGT et de nos partenaires qui nous permettent de faire fonctionner notre association.

Lors des manifestations, les fédérations se réservent le droit de solliciter un contrôle anti dopage. Tout compétiteur de la RSM pris par un contrôle anti dopage positif sera immédiatement exclu du club après prise de décision du Comité Directeur.

La communication :

Le site et le forum sont les principaux outils de communication interne et externe. Les relations entre adhérents et en externe doivent principalement passer par ces outils. La messagerie personnelle reste bien entendu utilisable.

4-) La participation aux organisations de la RSM

La RSM organise 4 manifestations par an :

- Les courses sous l'égide de la FSGT, Des Gaboureaux et de Chatenay
- Les rallyes cyclo et VTT associés à une randonnée pédestre.
- Le cyclo-cross de Charnoz sous l'égide de la FSGT

Les dates de ces manifestations seront définies chaque année.

Nos organisations et particulièrement les courses, s'appuieront sur les règlements FSGT notamment concernant les tarifs d'inscription et les modalités de fonctionnement (ex : montants des tarifs, acceptation des autres fédérations et leurs assurances, assurances des véhicules suiveurs, boisson incluse dans le tarif d'inscription, etc...).

Chaque adhérent de part son adhésion aura pris connaissance de ce règlement et devra s'investir dans la vie du club en participant à au moins 1 de nos organisations. Si tel n'était pas le cas, cette situation serait étudiée par le Comité Directeur qui pourrait prononcer un refus de renouvellement de la licence et de l'adhésion la saison suivante.

5-) Les réunions

L'Assemblée générale obligatoire et nécessaire à tout fonctionnement d'association sera proposée annuellement en fin de saison (novembre ou décembre). Si besoin, le Comité Directeur convoquera une Assemblée Générale extraordinaire.

Le Comité Directeur se réunira en fonction des besoins plusieurs fois par an, particulièrement pour préparer les manifestations organisées par le club et préparer l'AG annuelle.

6-) Assurances

Comme le demande le code du sport, tout club est dans l'obligation d'avoir une assurance RC (Responsabilité Civile).

L'affiliation à la FSGT inclue cette assurance.

Tout adhérent à la RS de Meximieux a, inclus dans sa licence, une RC (Responsabilité Civile) personnelle obligatoire et une IA (Individuelle Accident) optionnelle mais que le club a décidé d'inclure systématiquement à cette licence. Tout adhérent sera informé de cette décision et de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire à l'IA (Individuelle Accident) (Sportmut FSGT).

4-) Equipements

Principes d'attribution des points club

Afin de dynamiser la vie du club et de faire profiter chacun de ses membres des fruits de son activité, le Comité Directeur a institué un système de points-club récompensant d'une part **et principalement** l'aide à l'organisation de ses manifestations (ou celles de la FSGT) et d'autre part la représentation de la R.S.M lors

de la participation à des épreuves cyclistes (rallyes, cycloportives, randos VTT, courses, ..., FSGT ou autres).

- Les aides à l'organisation des manifestations de la R.S.M. et autres manifestations où la RSM est concernée, sont récompensées par l'attribution de **2 points** par journée de participation.

- L'aide à l'organisation des championnats FSGT et les vacations de Commissaires de la RSM sur les épreuves des autres clubs sont récompensées par l'attribution de **2 points** (une course) ou **4 points** (deux courses sur ½ journée). Exceptionnellement le tarif pourra être augmenté (journée entière en tant que signaleur sur un championnat par exemple).

- La participation à une épreuve quelle qu'elle soit (courses, cycloportives, rallyes, Félés du Grand Colombier, etc...), organisée par un club autre que la R.S.M., est récompensée par l'attribution **d'1 point-club** par journée de participation.

Le jour d'une organisation de la R.S.M., l'objectif est la réussite de l'épreuve. Si la mobilisation des adhérents est suffisante et bien répartie, elle doit permettre en plus à ceux qui le souhaitent de prendre part à l'épreuve comme concurrent, par roulement le cas échéant. Le club offre alors les droits d'inscription. Cette participation ce jour là n'est qu'un bonus qui ne rapporte aucun point-club.

Les points-club ainsi gagnés peuvent permettre à l'adhérent de s'équiper (en totalité ou en partie suivant son degré d'activité) en tenues cyclistes. La redistribution des bénéfices financiers dégagés par l'activité de la Roue Sportive est ainsi réalisée conformément à son objet et proportionnellement à l'implication de ses adhérents dans la vie du club.

Les points club sont personnels et non cessibles, ils sont perdus lorsque l'on quitte le club.

Les points club sont plafonnés à un maximum de 100pts. Tout ce qui est au dessus de ce maximum au 31/12/2017, devra être éclusé dans le courant de l'année 2018.

Tenue de base

Le port de la tenue du club est obligatoire en course pour signifier son appartenance à une équipe (règlement FSGT). De même, toute manifestation sportive où on doit s'acquitter d'un droit d'inscription au nom de la RSM doit se faire en tenue club. Il est aussi fortement conseillé de la porter lors des simples sorties par respect envers nos sponsors.

Lors de la 1ère adhésion, la RSM fournit une tenue de base (cuissard court + maillot manches courtes) contre le paiement d'une participation correspondant à l'équipement choisi (voir tarif annexe suivant articles) et le versement d'un chèque de caution non daté (voir tarif annexe suivant articles). ***Le chèque de caution, non encaissé, sera restitué l'année suivante lors du renouvellement de sa licence à la condition impérative que le nouveau licencié majeur ait aidé à un minimum de 1 organisation (entre les épreuves RSM, les aides demandées pour les organisations des championnats FSGT, la participation au forum des associations et la participation aux demandes particulières où le club est sollicité).*** A défaut (de renouvellement ou d'aide suffisante) le chèque sera encaissé (sauf cas de force majeure très exceptionnel à débattre par le bureau).

Afin de favoriser la venue de jeunes (mineurs), et consciente du coût de la pratique pour les parents, la RSM offre en plus à un jeune nouveau licencié une tenue longue (collant + maillot manches longues).

Équipement complémentaire

Tout licencié peut acquérir des tenues complémentaires auprès du responsable-tenues du club contre le paiement intégral du prix de chaque article (voir tarif en annexe).

Cependant la RSM propose, en application du principe énoncé plus tôt, deux façons d'acquérir ces tenues :

- Si le licencié n'a pas de caution en cours d'amortissement (exception faite de la caution contre la tenue de base) et dispose d'un capital point lui permettant d'acquérir le ou les articles souhaités : l'acquisition est possible en ***payant intégralement*** le ou les articles avec des points-club.

Avant de se procurer un vêtement, il demandera au gestionnaire des points-club et des équipements de lui indiquer son capital point.

- Si le licencié ne dispose pas du capital points nécessaire (qu'il ait ou pas une caution en cours d'amortissement), il peut alors acquérir le ou les articles qu'il désire moyennant une participation financière par article et en déposant une caution pour le surplus, suivant le barème en annexe (***une caution par article au moyen d'un chèque non daté***).

Cette caution sera à amortir dans les deux ans.

Au bout de deux ans, si l'amortissement n'est pas réalisé, le club encaissera le(s) chèque(s) de caution(s) non amorti(s) et remboursera la valeur correspondant aux points acquis (sauf cas exceptionnel).

Aucun total de cautions en cours (sans compter la caution contre la tenue de base) ne pourra être supérieur à 80 €. Si un achat venait à porter un total de cautions au-delà de cette limite, celle-ci serait plafonnée à 80 € et l'excédent devra être réglé par chèque.

Gestion des points clubs

La gestion des points club sera pilotée par un membre du CDégagement responsable équipement.

5-) Tarifs pour la saison 2018

a) Cotisation Club:

- Droit d'entrée (nouvel adhérent adulte) : **10.00 €**
- Cotisation annuelle : **15,00 €**

b) Licence FSGT :

- Adulte : **44.00 €** (37.10€ + 6.90€ quel que soit le timbre)
- Jeune (99 à 2002) : **32.00 €** (30.10€ + 1.90€)
- Enfant (2003 et après) : **22€** (20.10€ + 1.90€)

Total pour l'adhérent : **59.00€** pour renouvellement adulte
69.00€ pour nouvel adulte
47.00€ pour un jeune
37.00€ pour un enfant

d-) Tenues vestimentaires : La valeur du point-club est de 2,00 €.

(Tarif des articles au 01/01/2018) : Voir Annexe

Fait à Meximieux, le 01/01/2018

Pour le Comité Directeur de La Roue Sportive,

Son président

Jean TRAGGIAI



Tarifs équipements 2018.

Désignation	Paiement				Ref
	Prix TTC	Points	Participation	Caution	
Maillot MC Nouveau tissus Coolmax, col officier, manches raglans, zip intégral caché 3 poches arrière avec renforts, bande élastique en silicone à la taille	34.00€	17	18€	16€	1407
Maillot MC « Pro Gora » nouveau Devant, épaule et col ouvert en lycra FULLCHROME, dos en Time Out, 3 poches arrière, cotés aérés en filet élastique avec coutures apparentes, bande silicone à la taille	42.00€	21	22€	20€	1853
Maillot ML idem 1407 Nouveau tissus Coolmax, col officier, manches raglans, zip intégral caché 3 poches arrière avec renforts, bande élastique en silicone à la taille	40.00€	20	24€	18€	??
Cuissard en lycra 210g Coupe préformée anatomique, bretelles blanches ajourées avec biais, 2 bandes pub+pub arrière, peau PRO5, gomme anti-remonté en silicone+option pub tour de cuisse	46.00€	23	24€	22€	1878
Cuissard en lycra 210g EVOLUTION Coupe préformée anatomique, bretelle F1 élastane, Empiècements personnalisables : côtés, dos, tour de cuisse « wave », peau Pro5	46.00€	23	24€	22€	1813E
Maillot ML ½ saison Isotherm Nouveau tissu été coolmax, 165g, col officier, zip intégral caché, 3 poches arrière avec renforts, bande élastique à la taille	44.00€	22	24€	20€	2000
Maillot ML Pro-Gora Super Roubaix Nouveau tissu été coolmax, 165g, col officier, zip intégral caché, 3 poches arrière avec renforts, bande élastique à la taille. Sur coutures	52.00€	26	28€	24€	2453
Veste coupe-vent en Gamex Respirant, col officier, zip intégral, 3 poches arrière avec rabat. Elastique à la taille et aux manches (sans poche arrière)	46.00€	23	24€	22€	2265
Veste coupe-vent + imper, en Wind-Tek pluie Respirant, imperméable, col officier, zip intégral, 3 poches arrière avec rabat. Elastique à la taille et aux manches (sans poche arrière)	56.00€	28	28€	28€	2816
Veste mi-saison en Wind-Tek + tissu Isotherm Devant, col et manches en Wind-Tek Light, dos et bandes de coté en Wintertek. Zip intégral avec rabat de protection, 3 poches arrière + une quatrième zippée	54.00€	27	30€	24€	2581
Veste de pluie Gora manches longues sublimées Respirant et protégeant de la pluie et du vent, fermeture intégrale water proof, 3 poches arrière	108.00€	54	58€	50€	4720SA

Veste hiver Wind-Tek « Pro Gora » Col officier doublé polaire à l'intérieur, zip intégral avec rabat de protection, 3 poches arrière avec celle du milieu zippée, 2 bandes arrière de sécurité phosphorescente ou poche phosphorescente « Pixel »	78.00€	39	42€	36€	4000
Body coupe-vent en Gamex Col officier, renfort aux emmanchures finition biais, zip intégral avec rabat de protection, sans poche arrière, dos en filet.	38.00€	19	20€	18€	1684
Body coupe-vent + imper en Wind-Tek pluie Col officier, renfort aux emmanchures finition biais, zip intégral avec rabat de protection, sans poche arrière, dos en filet.	46.00€	23	24€	22€	2080
Combinaison lycra MC Col officier, zip ¾, cuissard 2 bandes pub, peau PRO5 , gomme anti remontée en silicone	58.00€	29	30€	28€	2610
Combinaison Pro-Gora MC Mariage du maillot Pro-Gora et du cuissard, sans col, zip sécurit intégral, peau Pro5, Bas de cuissard lycra avec 2 bandes pub, gomme silicone	74.00€	37	44€	30€	2686
Combinaison lycra ML Col officier, zip ¾, cuissard 2 bandes pub, peau PRO5, gomme anti remontée en silicone	62.00€	31	32€	30€	2842
Collant en super Roubaix Coupe préformée anatomique, bretelles en Super Roubaix avec biais, 2 bandes pub, passe pied, peau PRO5	56.00€	28	32€	24€	2737
Corsaire en Super Roubaix Coupe préformée anatomique, bretelles en super Roubaix avec biais, 2 bandes pub, peau PRO5, gomme anti remontée en silicone.	52.00€	26	28€	24€	2526
Manchettes lycra été	12.00€	6	12€	0€	
Manchettes lycra hiver En Super Roubaix	14.00€	7	14€	0€	
Jambières lycra été	16.00€	8	16€	0€	
Jambières lycra hiver En Super Roubaix	20€	10	20€	0€	
Gants été sublimés Aux couleurs du club (minimum 10p)	12.00€	6	12€	0€	660
Socquettes été personnalisées Minimum 100p et 50 paires par taille	6.00€	1	6€	0€	180